



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
CALVISSON DU 05 OCTOBRE 2020

L'an deux mille vingt et le cinq octobre à 18H30, le conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la LOI, dans la salle du foyer communal sous la Présidence de Monsieur André SAUZEDE.

Date de convocation : 29 septembre 2020

Date d'affichage de la convocation : 29 septembre 2020

Nombre de conseillers en exercice : 29

Présents : 27

Nombre de procurations : 0

Nombre de voix : 27

Etaient présents : M. André Sauzède, Mme Véronique Martin, Mme Christiane Exbrayat, M. Alex Dumas, Mme Julie Jouve, M. Grégory Théron, Mme Martine Villeneuve, M. Alain Héraud, Mme Patricia Escario, M. Ange Monroig, Mme Laurence Court, M. Maxime Clerc, Mme Béatrice Leccia, M. Jean-Christophe Morandini, Mme Janet Zaragoza, Mme Corine Bonfanti, M. Franck Flament, Mme Coralie Chagneau, M. Philippe Renier, Mme Clémentine Bouvier, M. Yves Rimey, Mme Marie-Claire Balsan, M. Grégory Fernandez, Mme Françoise Panafieu, M. Dominique Devogelaere, M. Julien Baroni, Mme Jennifer Euzet.

Absents excusés :

M. Frédéric Brauge

M. Jean-Claude Mercier

Secrétaire de séance : Mme Patricia Escario

DEL2020_064 Prêt de matériel : règlements

Monsieur le maire rappelle à l'assemblée que la municipalité prête du matériel aux associations, aux particuliers, ainsi qu'aux collectivités lorsqu'ils en font la demande.

Au fil des années, des dégradations, voire des disparitions ont été constatées. Aussi une caution avait été instaurée en 2017.

Il propose maintenant de réglementer le prêt de matériel, afin de fixer les obligations des bénéficiaires, et de préciser les modalités et conditions.

Les projets de règlements sont joints en annexe (annexes n°6 à 8) et entreront en vigueur dès que la délibération sera exécutoire, pour toute nouvelle demande de prêt. Pour les demandes existantes, elles ne seront pas assujetties à tarification.

Le conseil municipal après avoir délibéré, décide:

- D'approuver les règlements relatifs aux prêts de matériel,
- D'autoriser monsieur le maire à signer tous les documents se rapportant à cette délibération.

Vote :

Présents	27
Procurations	00
Nombre de voix	27
Pour	27
Contre	00
Blancs	00

Lu et approuvé, ont signé le maire et les membres présents.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifié conforme au registre.

Le maire,
André SAUZEDE

